

Deux-Sèvres : le destin national d'Atemporelle, la Scop basée à Parthenay

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Marie-Pierre Baudry (en bas à droite), docteur en histoire de l'art et archéologie et directrice d'Atemporelle, et son équipe lors d'une réunion, lundi 20 novembre, dans les locaux de l'entreprise.

© (Photo NR)

Quatorze salariés dont dix archéologues

Le développement de la structure est impressionnant. Fondée en 1998 sous une forme associative, Atemporelle avait à l'époque pour objectif « *la mise en valeur et l'animation du patrimoine* ».

Le chemin parcouru depuis a largement dépassé cette ambition initiale puisqu'elle est désormais constituée en Scop (société coopérative de production) depuis 2011 et compte aujourd'hui 14 salariés, dont dix archéologues spécialistes en archéologie médiévale.

80 % des revenus avec l'archéologie

« *Au fur et à mesure des années, nous avons développé notre volet archéologique. Nous faisons partie des onze entreprises au niveau national qui détiennent l'agrément du ministère pour mener des fouilles sur le territoire français. L'archéologie représente 80 % de ce qui nous fait vivre aujourd'hui* », indique Marie-Pierre Baudry, directrice scientifique et technique d'Atemporelle.

« *Notre objectif, dès le départ, était de créer de l'emploi dans ce secteur qui demande une grande rigueur scientifique. Notre équipe est à taille humaine par rapport à d'autres structures mais elle est hautement spécialisée, notamment sur la période du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne.* »

De la médiation du patrimoine aussi

Fabrice Mandon, archéologue de formation et responsable de la coordination des projets archéologiques, précise les modalités d'interventions de ses équipes : « *Nous répondons à des appels d'offres comme une entreprise classique. Nous pouvons travailler sur des temps assez longs, avec des jours d'intervention sur sites qui peuvent être morcelés. Cela implique une bonne organisation mais nous sommes maintenant reconnus, notamment régionalement, et nous avons su créer de la confiance.* »

Atemporelle compte aussi trois personnes compétentes et expérimentées autour de la formation à la médiation du patrimoine et **assoit son ancrage sur le territoire** en accompagnant par exemple les demandes de collectivités locales, de l'Éducation nationale ou même de la création artistique.

Le site officiel : www.atemporelle.org